

Parc du Marais poitevin

Pôle de l'écohabitat et des énergies renouvelables

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2004, une commune a décidé d'acquérir une ancienne briqueterie pour lui redonner une nouvelle vie et s'est tournée vers le Parc pour la réhabiliter et imaginer son avenir. Ensemble, ils décidèrent de créer le Pôle de l'éco-habitat du Marais poitevin. C'est un partenariat actif qui s'est mis en place autour du projet : élus de la commune, techniciens du Parc, architectes mandatés ont travaillé ensemble pour sauvegarder ce patrimoine industriel et y développer des activités résolument tournées vers l'avenir tout en conservant la mémoire du savoir-faire.

Les travaux, réalisés sous la forme d'un chantier d'insertion et de formation, ont abouti à l'aménagement du pôle de l'éco-habitat, d'un espace muséographique sur la mémoire ouvrière et d'un espace d'accueil de plein air. La conception de la muséographie a été créée par le Parc sur la base des témoignages des anciens ouvriers et habitants du village. La réhabilitation a dû suivre un cahier des charges exigeant quant au respect du patrimoine et de l'environnement (matériaux du marais, respect du bâti, préservation de la faune et de la flore, accueil de tous les publics).

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Implantation d'une centrale photovoltaïque : 35,28 kWc de puissance, production annuelle estimée de 39 500 Kwh
- Protection de 12 espèces de chauve-souris dans une partie du bâtiment non réhabilitée

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Création de 40 emplois en insertion et de 5 postes permanents
- 1 800 stagiaires formés à l'écohabitat

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Augmentation du nombre de formations proposées dans le domaine des énergies renouvelables et de l'habitat

■ DATES / DURÉE

Lancement : 01 janvier 2009

Ouverture : été 2013

■ DONNÉES

- Travaux : 1 098 294 € HT
- 8000 visiteurs accueillis
- 15 formations proposées

■ RÔLE DU PARC

Assistance à maîtrise d'ouvrage

■ CONTACT

Gaëlle ROMI

05.49.35.15.20

<http://www.parc-marais-poitevin.fr/>

